

Séance du lundi 9 novembre 2015 à 18h30

Présents : Mmes Monique Mérilhou - Vanessa Portaz - Fabienne Sacchi - Françoise Thoral
MM. André Alaria - Jean-Marc Buttard - Romain Buttard - Fabrice Dejean -
Adrien Kempf - Christian Sacchi - Jean-Jacques Thoral

Présente également : Martine Kempf
Secrétaire de séance : Jean-Marc Buttard

Le compte rendu de la réunion du 7 octobre 2015 est approuvé à l'unanimité.

1° - Auberge La Cascade

M. Sacchi rappelle la démarche validée lors de la dernière réunion du Conseil municipal pour la recherche de repreneurs pour l'exploitation de l'auberge « la Cascade ».

A cet effet, mandat a été donné à Mme Cadière, Conseiller Commerces et Entreprises pour Capifrance.

M. le Maire insiste sur le fait que le Conseil avait envisagé l'éventualité de lier l'exploitation de l'auberge la Cascade au point restauration de la Redoute.

Il rappelle que l'exploitation de l'auberge relève du domaine privé de la commune et le point restauration de la Redoute, du domaine public. A ce titre, il ne peut faire l'objet d'un bail commercial.

L'exploitation du point restauration de la Redoute a fait l'objet d'une DSP pour une durée de 4 mois et demi jusqu'au 20/09/2015. M. Marc Leconte a transmis son bilan d'exploitation à la commune et souhaite continuer à exploiter pour la saison prochaine.

Les prospections effectuées jusqu'à ce jour par Mme Cadière lui ont permis de présenter une candidature potentielle.

M. Sacchi fait le compte rendu des deux réunions qui ont eu lieu en leur présence et de la visite des locaux.

A l'heure de la réunion, le Conseil municipal ne dispose pas de l'ensemble des documents (CV...).

Après discussion, le Conseil municipal souhaite laisser un délai supplémentaire de 15 jours afin de voir si d'autres candidatures nous étaient présentées.

2° - Personnel de la Redoute

M. le Maire informe le Conseil que Mme Anne Roussy, Directrice du Patrimoine l'a avisé officiellement de son congé de maternité à compter du 16 mars 2016.

M. le Maire rappelle que le contrat de Mme Roussy prend fin au 2 septembre 2016.

M. le Maire demande que la Commission Redoute se réunisse rapidement afin d'organiser les activités prévues cet hiver au Fort et préparer la saison estivale 2016 en lien avec le service Patrimoine de la mairie.

3° - Situation ONERA

M. le Maire fait le point sur la situation de l'ONERA et notamment de l'inquiétude et des craintes quant au phénomène de tassement des sols sous la soufflerie SIMA.

L'estimation des travaux de confortement s'élève à 20 millions d'euros et à ce jour, l'ONERA n'a pas trouvé les financements nécessaires pour la réalisation de ces travaux.

M. le Maire informe le Conseil des démarches qu'il a engagées auprès des diverses instances pour soutenir l'action du personnel et défendre ce site industriel unique au monde.

4°- Compte rendu Commission Travaux

M. Alaria fait le point sur les travaux en cours.

Une réunion de la Commission Travaux sera programmée rapidement pour proposer le recrutement d'un personnel saisonnier pour un mois.

Suite à la vacance du logement T2 de la boulangerie, des travaux de réfection sont programmés. La Commission Logement se réunira également.

La réception des travaux de la liaison piétonne de la Croix est fixée au 20 novembre 2015 à 11h30.

5° - Projets agricoles

M. Kempf informe le Conseil des discussions engagées pour la mise à jour des conventions de pâturage. Les conventions actuelles ne sont pas conformes aux textes réglementaires en usage dans le Département et les surfaces déclarées sur les baux sont largement inférieures à celles recensées par les services de la DTT.

M. Kempf fait le point sur l'avancement des projets d'irrigation sur le secteur de l'Envers et de défrichement au Besseil et à Combaz Lagnonaz. Ces dossiers sont élaborés en relation avec les agriculteurs de la commune.

6° - Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée)

M. le Maire informe le Conseil que le dossier Ad'AP est terminé.

Un échéancier des travaux et un programme d'investissement sont prévus pour 5 ans.

Le Conseil autorise le Maire à transmettre ce dossier à la Préfecture.

7° - Tableau permanences Elections régionales

M. le Maire invite les membres du Conseil à participer aux bureaux de vote pour les élections régionales des 6 et 13 décembre 2015.

Le tableau est réalisé pour les deux tours de scrutin.

8°- Divers

- Urbanisme :

- ✚ M. le Maire informe le Conseil des déclarations de travaux déposées pour la réfection des fenêtres du bâtiment de l'Épinette et le changement des fenêtres de la maison de M. Michel Fiandino.
- ✚ M. le Maire fait le point sur le dossier de permis de construire déposé par M. Philippe Bortolussi.

- **SDCI (Schéma Départemental de Coopération Intercommunale)** : M. le Maire informe le Conseil des propositions de M. le Préfet présentées lors de la CDCI du 12 octobre 2015. Pour notre territoire, le projet présenté prévoit la fusion des Communautés de Communes de Haute-Maurienne, Terra Modana et Maurienne Galibier.

Le Conseil devra se prononcer avant le 14 décembre prochain.

- **PNV** : M. le Maire donne lecture au Conseil du courrier du Directeur du PNV qui précise que le Parc ne donnera pas suite aux demandes de subvention de toitures traditionnelles dans les communes non adhérentes.

- M. Sacchi fait le compte rendu de la réunion relative à la pénurie de médecins sur notre territoire.

L'ordre du jour étant épuisé.
La séance est levée à 20h15.



Le Maire,
Jean-Marc BUTTARD